



Un énième plan de suppression de postes chez GBT France

Le groupe GBT a annoncé en fin d'année 2025 un plan de suppressions massif d'emplois en Europe, touchant 12 pays dont la France.



Chez GBT France, ce sont 163 postes (141 postes dans le service Traveler Care et 22 dans les services GTES) dans le cadre d'une Rupture Conventionnelle Collective qui pourraient disparaître, ciblant spécifiquement les niveaux de Banding 25 et 30 – **le socle même de notre entreprise et son cœur de métier.**

Pourquoi ces suppressions ?

Alors que les résultats de GBT Monde et de GBT France n'ont jamais été aussi bons depuis des années, cela ne suffit toujours pas à nos actionnaires...

Comment expliquer à des salariés compétents et engagés que leur poste est supprimé alors que l'entreprise affiche des records de rentabilité ?

Un projet européen qui manque de transparence sans alternatives

1. Manque de transparence :

Rejoignant les réserves exprimées par le comité européen dans son avis négatif au projet, la CFDT pointe 2 manquements majeurs :

- L'absence de solution alternatives pour préserver l'emploi
- L'opacité entourant la répartition des 45 millions \$ d'économies annoncées

2. Un virage stratégique dangereux :

340 ETP (emplois à temps plein) en Europe vers le « Global Servicing » et la sous-traitance en 2026 : une logique de réduction de coûts à tout prix avec une délocalisation au Maroc et en Inde au mépris de :

- La qualité de service
- Des conditions de travail

- L'accompagnement des salariés
- La perte de compétences clés

3. Un impact social sous-évalué :

- Aucune étude fine des conséquences humaines (stress, précarisation, désengagement...).
- Aucune exploration d'alternatives aux licenciements.

« La délocalisation de l'activité du cœur de métier vers le Global Servicing et la sous - traitance n'est pas une solution magique : c'est un leurre qui sacrifie l'humain »

La CFDT agit : Signataire de l'accord, mais pas complice

Face à ce plan déséquilibré, la CFDT a choisi de signer l'accord de rupture conventionnelle collective pour :



- ✓ Eviter les licenciements contraints, en cas de volontaires en nombre insuffisant durant la durée du plan
- ✓ Protéger les salariés volontaires (souvent en fin de carrière) qui souhaitent partir pour une retraite pleine dans les meilleures conditions possibles .
- ✓ Soutenir ceux qui restent, en exigeant :
 - Un plan d'accompagnement renforcé (reclassement, formation)
 - Une garantie sur les conditions de travail post-réorganisation
 - Une évaluation indépendante des impacts de la délocalisation de l'activité vers le « Global Servicing en Inde et Concentrix, sous-traitant au Maroc.



Mais attention : cette signature n'est pas une approbation. La CFDT :

- ✗ Dénonce fermement la logique actionnariale qui guide ce plan.
- ✗ Exige des comptes sur les 45 millions \$ d'économies et leur répartition.

« Quand une entreprise réalise des profits records tout en détruisant des emplois, elle s'éloigne de ses responsabilités sociales. Il est légitime de lui rappeler. » - CFDT GBT France

La section syndicale de la CFDT GBT FRANCE